Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 11

Rubrik: Calendrier

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Calendrier

Novembre

Déranger les abeilles à cette saison, retirer des cadres pour examiner ce qui s'y passe serait un crime ou, en tout cas, une erreur très grave et une imprudence. Si l'apiculteur n'a pas la conscience tranquille, s'il a des craintes quant au bien-être de ses protégées, qu'il prenne la sage détermination de surveiller attentivement de l'extérieur, qu'il attende le réveil de la nature et la reprise de l'activité dans les ruches pour intervenir.

En revanche, c'est le moment idéal pour mettre de l'ordre dans le rucher, pour améliorer et enjoliver les installations. Les rares abeilles audacieuses qui sortent encore dans l'air plus frais ne sont pas agressives et laissent l'apiculteur vaquer à ses travaux en toute tranquillité.

AVIS ADMINISTRATIFS

Aux caissiers des sections

Nous rappelons que la cotisation pour 1980 est de Fr. 16.— par membre et qu'elle doit nous parvenir JUSQU'AU 31 JANVIER 1980 AU PLUS TARD (compte de chèques N° 10-1480).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel sont à retourner simultanément pour le 15 janvier 1980 DERNIER DÉLAI.

Le numéro de janvier 1980 de notre journal sera supprimé comme antérieurement. Au début de février 1979 paraîtra le N° 1-2 janvier-février en un seul fascicule. Un sincère merci pour votre collaboration.

RENOUVELLEMENT DES ABONNÉS INDIVIDUELS

Nous rappelons à nos ABONNÉS INDIVIDUELS le paiement de l'abonnement 1980 au «Journal suisse d'Apiculture», fixé à Fr. 14.— pour la Suisse et à Fr. 18.— pour l'étranger.

Ce financement d'abonnement doit être versé avec indication du nom, prénom et adresse complète, au compte de chèque postal 10-1480, Société romande d'apiculture, à Lausanne, d'ici au 31 janvier 1980. Passé ce délai, nous nous permettrons de vous adresser un remboursement.

L'adaptation du tarif des abonnements est due à l'évolution des frais d'impression et pour l'étranger à l'augmentation considérable des frais de port. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

N. B. CET AVIS NE CONCERNE PAS LES MEMBRES DE LA ROMANDE.